Versez le solde de votre taxe d’apprentissage à l'Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université (IGARUN)

Institut de géographie
et d’aménagement — IGARUN
Pôle Humanités

Nantes Université

igarun.univ-nantes.fr

Comment verser votre solde de taxe d'apprentissage à l'IGARUN ?

- Connectez-vous à votre espace personnel sur la Plateforme SOLTéA Répartir le solde de la taxe d'apprentissage
- Sélectionnez le code UAI de l'Institut de Géographie et d'aménagement : **0441504W**

Vous trouverez la liste des formations éligibles, que vous pouvez soutenir :

- *Licence géographie et aménagement*
- *Master GAED parcours aménagement du littoral et de la mer*
- *Master GAED parcours aménagement et gouvernance des territoires*
- *Master GAED parcours géomatique, environnement et risques côtiers*
- *Master urbanisme et aménagement (co-accrédité avec la Faculté de Droit et l'École d'Architecture de Nantes)*

Pourquoi flécher votre solde de taxe d'apprentissage vers l'IGARUN ?

Pour nous aider à investir dans les formations professionnalisantes de vos futurs collaborateurs, diplômés de l'IGARUN, en contribuant au financement :

- **De matériels informatiques et de logiciels des salles informatiques de l'Institut, dédiées aux cours de cartographie, de statistiques, et de géomatique**

- **Des sorties et visites terrain de la Licence 1 au Master 2, qui permettent à tous les étudiants de se former aux relevés et enquêtes sur le terrain, et de rencontrer des professionnels et des acteurs du terrain**

En savoir plus sur la taxe d'apprentissage

- **Contactez :**
Magalie Rouillard, Secrétaire générale de l'IGARUN
magalie.rouillard@univ-nantes.fr

- **Plateforme SolTéA**
https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/

- **Versez votre taxe d'apprentissage à Nantes Université**
https://entreprises.univ-nantes.fr/soutenez-luniversite/taxe-dapprentissage

Institut de géographie et d'aménagement — IGARUN
Pôle Humanités